## ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES DE SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE FORMULAIRE COMPLÉMENTAIRE D'AJOUT DE VÉHICULE

(Attention: seuls les particuliers peuvent faire leur demande d'inscription en format papier.)

IDENTIFICATION DU I	OYER (rappel	)
Civilité : (cocher la case correspondante)	☐ Madame ☐ Monsieur ☐ Monsieur ou madan	N°QR CODE:
NOM:		
Prénom:		
Numéro de téléphone portable :		
i '	:	
Enregistrement maximum de 6 véhicu	dans les catégories pro	posées ci-dessous est interdit, ainsi que les véhicules plateaux.
PREMIER VÉHICULE :		DEUXIÈME VÉHICULE :
<b>Catégorie du véhicule</b> (se reporter au champ J.1 de la carte grise et cocher la case correspondante) :		<b>Catégorie du véhicule</b> (se reporter au champ J.1 de la carte grise et cocher la case correspondante) :
□ VP véhicule particulier □ CTTE camionette □ REM remorque □ VASP catégorie M véhic (exemple : personnes hand □ QM (ou QLEM) voituret □ Véhicule à moteur 2 ou 3 ro □ Quad □ Vélo	icapées) tes sans permis	☐ VP véhicule particulier ☐ CTTE camionette ☐ REM remorque ☐ VASP catégorie M véhicules aménagés (exemple : personnes handicapées) ☐ QM (ou QLEM) voiturettes sans permis ☐ Véhicule à moteur 2 ou 3 roues ☐ Quad ☐ Vélo
Plaque d'immatriculation :		Plaque d'immatriculation :
PTAC en kilogrammes (se reporter au champ F.2 de la carte grise, le PTAC doit être inférieur ou égal à 3 500 kg) : Kg		PTAC en kilogrammes (se reporter au champ F.2 de la carte grise, le PTAC doit être inférieur ou égal à 3 500 kg) : 
→ PIÈCE JUSTIFICATIVE À JOINDRE : copie du certificat d'immatriculation (carte grise) du véhicule		→ PIÈCE JUSTIFICATIVE À JOINDRE : copie du certificat d'immatriculation (carte grise) du véhicule

